



## FUTURITÉS – CLASSES DE DEUX ANS

Organisées par la **Société Hippique Percheronne**, l'**Association Clydesdale du Québec** et l'**Association des Éleveurs de Chevaux Belges du Québec**, FUTURITÉS - CLASSE DE DEUX ANS sont des épreuves de sélections des poulains et des pouliches de deux ans.

Les buts visés par FUTURITÉS – CLASSE DE DEUX ANS :

- Promouvoir le développement, la présentation et le dressage des poulains et pouliches comme outil de sélection des futurs reproducteurs.
- Inciter les éleveurs et propriétaires du Québec à développer davantage leurs élevages.
- Offrir une visibilité accrue des poulains et pouliches issus des élevages Québécois.

Pour toutes informations, nous sommes à votre disposition :

**Société Hippique Percheronne du Québec** :secrétaire Marilou Montambault

Tél. 418-283-3013

☞marilou\_mon@hotmail.com

**Association Clydesdale du Québec** : secrétaire Stéphane Binette

Tél. : 819-822-3529

☞clydesdalesquebec@gmail.com

**Association des Éleveurs de Chevaux Belges du Québec** :

secrétaire Johanne Fréchette

Tél. : 819-570-5626

☞secretaire@belgiquequebec.com



## Inscription à la finale deux (2) ans - Programme FUTURITÉ 2023 pour les poulains ou pouliches nés en 2021

DATE LIMITE : 28 FÉVRIER 2022

COÛT DE L'INSCRIPTION : 75.00\$

Dans le cadre du programme de FUTURITÉ, les sujets admissibles à la finale dans la classe de deux (2) ans pour les épreuves de sélection 2023, devront être inscrits avant la date limite.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉS :

1. Le propriétaire doit être résident du Québec ou le sujet doit être d'ascendance d'un étalon dont le propriétaire est résident au Québec.
2. Avoir son nom inscrit comme propriétaire sur le certificat d'enregistrement canadien du sujet présenté aux épreuves de sélection, et ce, à la fermeture des inscriptions.
3. Être membre en règle de l'Association des Éleveurs de Chevaux Belges du Québec **ou** de l'association Clydesdale du Québec **ou** de la société Percheronne du Québec.
4. Compléter et retourner le formulaire d'inscription dans les délais fixés.
5. Avoir défrayé le coût d'inscription de 75.00\$.

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du sujet : \_\_\_\_\_

No d'enregistrement : \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire : \_\_\_\_\_

Retourner le formulaire dûment rempli et le paiement à votre association.